

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2016)

Heft: 2

Artikel: "Renforcer la personne dans son espace de vie"

Autor: Meier, Karin / Jann, Antonia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Renforcer la personne dans son espace de vie»

Antonia Jann, Directrice de la Fondation Age, parle de l'habitat des aînés et du rôle de l'aide et des soins à domicile.

Magazine ASD: Madame Jann, comment vivent les personnes âgées chez elles?

Antonia Jann: Il n'y a pas de réponse générale à cette question, tout comme il n'y a pas de vieillissement typique. L'âge suit un processus évolutif. La première étape est franchie pour les parents lorsque leurs enfants quittent le domicile. La nouvelle situation familiale mène alors souvent à un changement sur le plan de l'habitat. A première vue, cela n'a rien à voir avec l'âge, car ces personnes sont encore relativement jeunes. S'ils déménagent à ce moment là dans un logement abordable et sans obstacles, situé dans une région bien desservie et dotée d'une vie sociale, il y a toutes les chances pour qu'ils puissent y rester longtemps. C'est pour cela que cela vaut la peine de consi-

dérer le futur lorsqu'on change d'appartement. Par ailleurs, la question de l'habitat des aînés est conditionnée par certains facteurs: selon qu'on est en ville ou à la campagne, il peut y avoir une différence au niveau de l'offre. L'environnement social, l'état de santé et les moyens financiers jouent également un rôle. Par exemple, les logements protégés ne sont pas forcément accessibles à tout le monde.

D'un autre côté, la fortune ne sert à rien lorsqu'il n'y a pas de logement adapté à disposition.

Quels sont les souhaits exprimés?

Les gens veulent rester autonomes chez eux le plus

longtemps possible. Cela ne veut pas dire qu'ils vivent tous là où ils sont nés, ont grandi, ont élevé leurs enfants. Peut-être qu'il s'agira, pour cette phase post-familiale, d'un logement pour personnes âgées au centre d'un village, ou d'un appartement dans une résidence. L'appartement joue un rôle tout à fait central dans le processus du vieillissement, qui s'accompagne d'une perte de forces et de capacités. C'est un lieu de paix où l'on peut exprimer son identité. Pour sa propre stabilité, il est très important que la personne âgée puisse être la maîtresse de maison, l'hôtesse, la cheffe à bord. C'est une chose que les collaborateurs de l'aide et des soins à domicile doivent garder à l'esprit. Leur visite est souvent perçue comme un début d'intrusion dans l'autonomie des gens. De plus, les soi-

«Les logements protégés ne sont pas forcément accessibles à tout le monde.»

Biographie express

Antonia Jann (54 ans) est Directrice de la Fondation Age depuis 2001. Auparavant, elle a fait carrière dans des positions dirigeantes chez Pro Senectute Suisse et au Pour-cent culturel Migros. Antonia Jann a fait des études en sciences humaines, en marketing et en gérontologie.

Photos: Karin Meier



«Cette génération ne part plus simplement du principe qu'on va s'occuper d'elle.»

gnants fonctionnent sur un mode de travail, alors que les clients se trouvent dans le mode du «chez-soi».

Le rôle des organisations de maintien à domicile est ici primordial, car elles peuvent renforcer les personnes dans leur espace de vie.

Les besoins changent-ils à chaque nouvelle génération de seniors?

Chaque génération se développe dans un contexte culturel différent. A 20 ans, on est fortement marqué par son



«L'appartement joue un rôle tout à fait central dans le processus du vieillissement.»

environnement. Cela se répercute sur le logement plus tard. Ceux qui étaient jeunes pendant la deuxième guerre mondiale ont connu des privations et ont dû s'y faire. Cette génération est restée modeste également en vieillissant. Celle des soixante-huitards en revanche a réinventé le monde et considère que tout est possible. Je mène des discussions à propos de l'habitat pour les aînés, et vois que la grande diversité des solutions proposées aujourd'hui suit ce postulat. Ainsi, il y aura bientôt davantage de femmes au bénéfice d'une petite rente qui décident de fonder une colocation. Et ceci, non seulement par plaisir de cohabiter, mais pour des raisons économiques. Cette génération prône la responsabilité individuelle et ne part plus simplement du principe qu'on va s'occuper d'elle.

A quels défis faut-il se préparer en termes de logement?

Notre modèle distingue différentes formes d'habitat selon le degré d'autonomie et d'encadrement. Ainsi, il y a le logement privé, totalement indépendant, l'habitat organisé, avec des prestations de service, et l'habitat en institution.

Le niveau d'encadrement oscille entre des mesures purement architecturales, une intégration sociale, jusqu'aux soins proprement dits. Ces différentes formes ne peuvent pas être considérées de manière isolée, car tout est lié. Par exemple, la question de savoir combien de places en EMS sont nécessaires et combien cela peut coûter, dépend des prestations qui sont à disposition et du nombre de surfaces habitables disponibles, bien situées, qui sont disponibles et accessibles pour les aînés. Il en va de même pour le degré d'encadrement: celui qui ne connaît personne aura plus besoin d'aide extérieure que celui qui habite un quartier fonctionnant bien avec des voisins. Il est évident que l'habitat des aînés ne va cesser d'évoluer encore. L'Observa-

toire suisse de la santé (Obsan) a constaté par exemple l'augmentation du nombre d'heures de prestations de soins à domicile, alors que les prestations d'aide diminuent. Ici, le système réagit déjà aux changements des conditions de marché. Dans le futur, on aura vraisemblablement davantage de prestataires pour satisfaire des besoins ponctuels des seniors. Une prise en charge globale serait évidemment l'idéal, mais son financement pose de plus en plus de questions.

Quelles chances voyez-vous pour la branche du maintien à domicile?

Un mandat de prestations définit ce qu'elle peut faire et ne pas faire. Si elle ne peut faire que ce qui est remboursable par l'assurance maladie, son activité n'est que réparatrice. Un mandat supplémentaire de la commune permettrait aux organisations d'aide et de soins à domicile de coordonner les actions de différentes instances du système de santé et d'organiser les choses comme un Case Manager, par exemple un service de livraison ou une aide de voisinage. Sinon, les gens dotés de peu de ressources risquent d'être placés en EMS dès qu'ils ont besoin d'aide. Et là, ils auront à peine les moyens de payer le premier mois. Au bout du compte, un mandat de prestations supplémentaire pour les organisations de soins à domicile permettrait probablement d'économiser de l'argent. Mais la volonté politique pour de telles solutions fait défaut, car les coûts sont supportés par différents payeurs et il manque une vision d'ensemble.

Interview: Karin Meier